

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
bi

05189895

**DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR**

le

16 DEC. 2005*Pr le Greffier*

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : Comité Nitrates

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Passage des Déportés, 2 - 5030 Gembloux

N° d'entreprise : 445641556

Objet de l'acte : Dissolution

En date du 21 novembre 2005 l'Assemblée Générale de l'asbl "Comité Nitrates" a décidé de la dissolution de l'association

L'assemblée générale désigne Messieurs Jean-Pierre Destain et André Falisse comme liquidateurs. Leur mandat prendra fin le 31 décembre 2005.

Leur tâche sera d'apurer le passif et d'affecter le solde des avoirs de la "Société Royale du Cheval de Trait Ardennais" au profit de la Foire de Libramont, conformément à l'article 34 des statuts.

Gembloux, le 21 novembre 2005

André Falisse, Liquidateur

Jean-Pierre Destain, Liquidateur

Mentionner sur la dernière page du Volet BAu rectoNom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiersAu verso

Nom et signature